De l'esclavage selon Flaubert

Stéphanie Dord-Crouslé

▶ **To cite this version:**

Stéphanie Dord-Crouslé. De l'esclavage selon Flaubert. Sarga Moussa. Littérature et esclavage, XVIIIe-XIXe siècles, Desjonquères, pp.371-382, 2010, L'esprit des lettres. halshs-00397326

HAL Id: halshs-00397326
https://shs.hal.science/halshs-00397326

Submitted on 20 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le texte ci-dessous est la version « auteur » de l'article :

Stéphanie Dord-Crouslé. De l'esclavage selon Flaubert. Sarga Moussa. *Littérature et esclavage, XVIIIe-XIXe siècles*, Desjonquères, p. 371-382, 2010, L'esprit des lettres.

A été ajoutée la pagination de l'article publié.

[p. 371]

De l'esclavage selon Flaubert

Stéphanie Dord-Crouslé (CNRS – UMR LIRE)

Pour Flaubert, la question de l'esclavage[1] ne se limite pas à la vision bon enfant qu'en présente la « vieille féerie » à laquelle Frédéric Moreau assiste dans *L'Éducation sentimentale* : « un marché d'esclaves à Pékin, avec clochettes, tam-tam, sultanes, bonnets pointus et calembours[2]. » L'esclave est d'abord une figure indissociable de l'Orient antique tel qu'il l'évoque dans plusieurs œuvres de la maturité : *Salammbô, La Tentation de saint Antoine*, *Hérodias*. Les esclaves font partie du personnel incontournable de ces fictions : ils peuplent et animent les descriptions ; leur présence ancillaire est le plus souvent discrète[3], mais ils prennent parfois une part active à l'action (qu'on pense au rôle joué par l'ancien esclave Spendius dans le roman carthaginois). Cependant, si la pratique effective de l'esclavage antique rend ces représentations nécessaires, l'impératif du réalisme n'est que second par rapport à une autre dimension, prioritaire et fondatrice : l'imaginaire du jeune Flaubert, dont la constitution est bien antérieure à la rédaction de ces textes de la maturité. Or l'esclave, au même titre que le soleil, le désert, les chameaux ou les minarets, est une figure essentielle d'un Orient rêvé qui fascine le futur écrivain. Dans son cahier intime, il se plaît ainsi à recopier une description d'Orientaux, issue de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, qui lui fait faire « un bond de jalousie : " Ils portaient de longues robes de soie, de larges turbans blancs, de superbes armes, ils avaient un harem, des esclaves, des chevaux de race[4]." » Cet Orient rêvé, nourri de stéréotypes littéraires, occupe l'esprit des personnages de ses premières fictions. Ainsi, dans *L'Éducation sentimentale* de 1845, Jules est ébloui par « ces immenses festins qui éclairaient les ténèbres où les rois chantaient avec leurs concubines pendant que le vin coulait au bruit des instruments et que les esclaves criaient dans les supplices[5]. »

---

[1] Peu de travaux critiques se sont jusqu'ici intéressés au traitement flaubertien de cette question, si ce n'est peut-être Sartre, par le truchement d'une réflexion sur les rapports de Leconte de Lisle avec l'esclavage (*L'Idiot de la famille : Gustave Flaubert de 1821 à 1857*, Paris, Gallimard, 1988, t. 3, p. 356-357)… Je remercie Norioki Sugaya de m'avoir indiqué cette référence.

[2] *L'Éducation sentimentale* (I, 5), éd. Stéphanie Dord-Crouslé, Paris, Flammarion, GF, 2001, p. 154.

[3] Lors du festin donné par Antipas, « Des esclaves, alertes comme des chiens et les orteils dans des sandales de feutre, circulaient, en portant des plateaux » (*Trois Contes*, éd. Pierre-Marc de Biasi, Paris, LGE, Le Livre de Poche classique, 1999, p. 160).

[4] « Cahier intime de 1840-1841 », éd. Guy Sagnes, dans les *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. I, 2001, p. 749.

[5] *L'Éducation sentimentale* (1845), éd. Claudine Gothot-Mersch, dans les *Œuvres complètes*, t. I, p. 957.

Dans l'imaginaire flaubertien, la représentation de l'esclave est également indissociable d'une dimension érotique prégnante : l'esclave oriental est généralement *une* esclave, figure féminine chimérique et accueillante, susceptible de satisfaire tous les fantasmes masculins. Des « esclaves nues » dansent dans *Smar* ; et ce n'est pas [p. 372] un hasard si Hérodias fait d'abord passer sa fille Salomé pour une esclave aux yeux du tétrarque Antipas. Dans *L'Éducation sentimentale*, Rosanette sera souvent associée à ce stéréotype, par exemple lorsqu'elle reçoit Frédéric dans son boudoir : « sans autre vêtement autour des reins que sa chemise de soie, elle inclinait la tête sur son épaule, avec un air d'esclave plein de provocations » (p. 355). Le caractère spécifiquement sexuel de la relation de domination se fait encore plus clair dans certains textes de jeunesse qui ont l'Amérique contemporaine pour cadre. Dans *Passion et vertu*, Mazza imagine Ernest allant « au marché acheter quelque esclave noire qui eût des bras forts et musclés, de pendantes mamelles et de la volupté pour de l'or[6]. » Et l'érotisme se mue en sadisme caractérisé dans l'expérience pseudo-scientifique de *Quidquid volueris* où M. Paul orchestre le viol d'une esclave noire par un orang-outan.

L'Orient, lieu d'élection de Flaubert (« J'étais né pour y vivre[7] », affirme-t-il dans son cahier intime), conjoint toutes les aspirations fantasmatiques du jeune écrivain. Symbole de l'*ailleurs* par excellence, il est peuplé de figures soumises, en particulier sur le plan sexuel, qui autorisent une efficace valorisation de soi :

> Il faudra à quelque jour que j'aille acheter quelqu'esclave à Constantinople, une esclave géorgienne encore, car je trouve stupide un homme qui n'a pas d'esclaves ! Y a-t-il rien de bête comme l'égalité ? surtout pour les gens qu'elle entrave, et elle m'entrave furieusement. Je hais l'Europe, la France, mon pays, ma succulente patrie […]. J'étais né pour être empereur de Cochinchine, pour fumer dans des pipes de 36 toises, pour avoir six mille femmes et 1, 400 bardaches, des cimeterres pour faire sauter les têtes des gens dont la figure me déplaît, des cavales numides, des bassins de marbre ; et je n'ai rien que des désirs immenses et insatiables, un ennui atroce et des bâillements continus[8].

Cette déploration exaltée aux furieux accents romantiques ne se contente pas de faire jouer ensemble les poncifs de la haine de l'ici et de l'aspiration à l'ailleurs. La pratique esclavagiste orientale, réelle mais réinterprétée fantasmatiquement (« avoir six mille femmes et 1, 400 bardaches »), permet déjà d'exprimer ce qui s'affirmera comme une des tendances de fond de la pensée politique et sociale de Flaubert, à savoir le refus de l'égalité. On y reviendra.

Mais que se passe-t-il lorsque Flaubert réalise son rêve et se retrouve effectivement dans les lieux qu'il a si longuement et avec autant d'ardeur parcourus et peuplés de manière imaginaire ? Quelle est son attitude à l'égard des esclaves et de la pratique de l'esclavage durant son voyage en Orient ? Les esclaves apparaissent d'abord [p. 373] comme des éléments du décor qui permettent de rendre au mieux la « couleur locale ». À Kosseïr, Flaubert voit, « amarrés sur la plage, quatre bateaux de gellabs[9] ; les esclaves descendus à terre marchent conduits par deux hommes ; ils vont par bandes de quinze à vingt[10] ». Le voyageur se contente de décrire avec précision ce qu'il a observé, sans ajouter le moindre commentaire. L'esclave

---

[6] *Ibid.*, p. 294.
[7] *Ibid.*, p. 748.
[8] Lettre à Ernest Chevalier du 14 novembre 1840 (*Correspondance*, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. I, 1973, p. 75).
[9] Marchands d'esclaves.
[10] *Voyage en Orient*, éd. Claudine Gothot-Mersch et Stéphanie Dord-Crouslé, Paris, Gallimard, Folio, 2006, p. 205.

fait partie de la réalité économique et sociale orientale et son statut s'apparente à celui des domestiques en Occident. D'ailleurs, Flaubert établit presque une équivalence entre les deux catégories sociales. Peu après son arrivée au Caire, en décembre 1849, il explique à sa mère que « les nuits sont froides (quoique les domestiques, les esclaves plutôt, dorment dans la rue par terre, devant les portes[11]) ». Quand il s'agit d'identifier Zeneb, la compagne de Kuchiuk-Hanem, il indique que « sa servante […] est une esclave d'Abyssinie[12] ». Et dans le « Chant de la courtisane », un poème en prose satirique que Flaubert a composé pour se moquer gentiment de son compagnon de voyage Du Camp, l'écrivain utilise concurremment les deux termes pour évoquer une seule et même personne, Louis Sassetti, le serviteur qu'ils ont engagé avant leur départ de France : « Souvent tu grinces des dents lorsque tu rentres dans ta tente où s'enferme avec toi ton esclave d'Europe qui sait lire. Mais de quel sultan es-tu donc né, toi qui as un domestique qui sait lire[13] ! » Sous la plume du jeune bourgeois occidental, l'esclave égyptien apparaît comme une espèce locale de domestique. Sassetti, lui, sait bien qu'il n'en est rien et que sa situation est bien différente de celle des esclaves du cru : au Caire, il se réjouit d'être traité sur le même pied que ses employeurs : « je pourrai dire qu'une fois en ma vie j'ai eu dix esclaves pour me servir, et un qui chassait les mouches[14]. »

Flaubert n'élude pourtant pas les éléments qui distinguent radicalement le statut de l'esclave de celui d'un simple employé occidental. Lorsqu'il traverse le poste de douane d'Assouan, il évoque sans détour les transactions financières dont ces hommes, réduits à l'état de marchandises, font l'objet, comme cette « petite Nubienne fort bien faite, dont on mesure la taille avec un bâton pour tarifer la somme que chaque marchand doit payer par tête d'esclave[15] ». Dotés d'une valeur marchande, ces êtres sont rattrapés s'ils tentent de s'échapper : « Max a vu de loin un chameau qui courait, avec quelque chose de noir qui le suivait en bas : c'était un esclave des gellabs qui s'était enfui et que l'on ramenait ainsi attaché au chameau[16]. » Ce curieux mélange de précision dans la description et de détachement émotionnel préside également à la visite d'un des lieux encore emblématiques de l'esclavage dans l'Égypte du milieu du XIX^e^ siècle : le marché aux esclaves du Caire. Curieusement, aucune [p. 374] mention de cet épisode n'apparaît dans les carnets de notes, si ce n'est, bien plus tard, comme comparant esthétique, lorsque Flaubert caractérise la « couleur de la terre » des bords du Nil, au départ du Caire, comme « exactement celle des Nubiennes [qu'il a] vues au bazar des esclaves[17] ». En revanche, il évoque ce marché dans une lettre à sa mère : « Le bazar des esclaves a eu nos premières visites. Il faut voir là le mépris qu'on a pour la chair humaine. – Le socialisme n'est pas près de régner en Égypte. Je me fonds en admiration devant les chameaux qui traversent les rues et se couchent dans les bazars entre les boutiques[18] ». Le jeune homme ne laisse guère paraître d'émoi ; désinvolte, il ébauche une réflexion générale d'ordre politico-social ; et la seule réaction affective forte suscitée en lui l'est par de placides camélidés !

La visite de deux bateaux gellabs est beaucoup plus longuement commentée par Flaubert, à la fois dans la correspondance[19] et dans les notes de voyage[20]. Celles-ci décrivent, avec précision

---

[11] Lettre du 2 décembre 1849 (*Correspondance*, t. I, p. 543).
[12] *Voyage en Orient*, p. 136.
[13] *Voyage en Orient*, p. 607.
[14] Lettre à sa mère du 22 novembre 1849 (*Correspondance*, t. I, p. 531).
[15] *Voyage en Orient*, p. 141.
[16] *Ibid*., p. 156.
[17] *Ibid*., p. 118.
[18] Lettre du 2 décembre 1849 (*Correspondance*, t. I, p. 545).
[19] Lettre du 24 mars 1850 (*Correspondance*, t. I, p. 611-612).
[20] *Voyage en Orient*, p. 151-152.

et sans émotion particulière, les postures des femmes et leurs occupations ; déniant aux esclaves une bonne part de leur humanité, elles n'établissent aucune communauté entre celui qui regarde et celles qui sont regardées : « Toutes ces têtes sont tranquilles ; pas d'irritation dans le regard - c'est la normalité de la brute. » Au contraire, dans la version épistolaire, le jeune homme se met en scène ; il prend la pose : « Nous avons marchandé des plumes d'autruche et une petite fille d'Abyssinie, afin de rester plus longtemps à bord et de jouir de ce spectacle qui avait son chic. » Tenant compte des sentiments que son récit va faire naître dans l'esprit de sa mère, il introduit quelques précisions affectives : « C'était fort triste et singulier » ; et il modifie sensiblement la formulation de certains traits. Dans son carnet de notes, la présence de « vieilles négresses qui font et refont sans cesse le voyage » est expliquée de manière pragmatique et quasiment technique : « C'est pour consoler et encourager les nouvelles esclaves, elles leur apprennent à se résigner et servent d'interprètes entre elles et le marchand qui est arabe. » Dans la lettre, l'information est reformulée pour tenir compte de la situation dans laquelle se trouve la destinataire, elle-même attristée du départ de son fils : ces femmes sont là « pour encourager les nouvelles venues, faire qu'elles ne se découragent pas trop et ne se rendent pas malades à force d'être trop tristes. » Et comme dans le récit de la visite du bazar aux esclaves, l'épistolier met brusquement un terme à son récit en ayant de nouveau recours à des figures du bestiaire local : « Sais-tu, pauvre chérie, que nous sommes à un mois de distance du pays des singes et des éléphants ? »

[p. 375] Ne tirons pas de conclusions hâtives : en aucun cas, Flaubert n'approuve ni ne justifie l'esclavage ; il ne fait qu'en consigner les manifestations. Pour la comprendre, il faut replacer cette attitude dans l'égale sympathie qu'il a toujours voulu accorder aux choses du monde. Le « fond de [sa] nature » est la « religion de la beauté abstraction faite du sentiment », ce qu'il veut faire comprendre à Louise Colet en utilisant une comparaison révélatrice : « Les oiseaux en cage me font tout autant de pitié que les peuples en esclav[ag]e[21]. » Le trait humain n'est donc pas décisif, pas plus que la proximité spatiale ou temporelle. Flaubert refuse de s'intéresser à ce qui est éphémère ou transitoire :

> […] je sympathise tout aussi bien, peut-être mieux, aux misères disparues des peuples morts auxquelles personne ne pense maintenant, à tous les cris qu'ils ont poussés, et qu'on n'entend plus. Je ne m'apitoye pas davantage sur le sort des classes ouvrières actuelles que sur les esclaves antiques qui tournaient la meule, pas plus ou tout autant. […] Je suis le frère en Dieu de tout ce qui vit, de la girafe et du crocodile comme de l'homme, et le concitoyen de tout ce qui habite le grand hôtel garni de l'univers[22].

Cette universelle sympathie s'étendant à tous les êtres animés, elle explique le retour du bestiaire sous l'espèce, cette fois-ci, de la girafe et du crocodile.

En dépit des explications que Flaubert lui fournit, Louise Colet reste assez hermétique à cette conception du monde. Rien d'étonnant donc à ce que le sujet revienne souvent sous la plume des deux amants, en particulier dans une lettre de la fin de l'année 1852, très connue parce qu'on y trouve la célèbre formule : « L'auteur, dans son œuvre, doit être comme Dieu dans l'univers, présent partout et visible nulle part[23]. » En revanche, on a moins souvent remarqué que ce principe esthétique fondateur est énoncé en conclusion d'un long développement qui

---

[21] Lettre du 6 ou 7 août 1846 (*Correspondance*, t. I, p. 278). La comparaison, radicalisée, se trouvait déjà dans *Novembre* : « il s'apitoyait plus sur les serins en cage, battant des ailes quand il fait du soleil, que sur les peuples en esclavage » (dans les *Œuvres complètes*, t. I, p. 823).

[22] Lettre du 26 août 1846 (*Correspondance*, t. I, p. 314).

[23] Lettre du 9 décembre 1852 (*Correspondance*, t. II, 1980, p. 204).

porte sur le roman abolitionniste de Harriet Beecher Stowe, *La Case de l'oncle Tom*. Flaubert reproche à la romancière d'avoir écrit « un livre étroit » :

> Il est fait à un point de vue moral et religieux ; il fallait le faire à un point de vue *humain*. Je n'ai pas besoin, pour m'attendrir sur un esclave que l'on torture, que cet esclave soit brave homme, bon père, bon époux et chante des hymnes et lise l'Évangile et pardonne à ses bourreaux, ce qui devient du sublime, de l'exception, et dès lors une chose spéciale, fausse. Les qualités de sentiment, et il y [en] a de grandes dans ce livre, eussent été mieux employées si le but eût été moins restreint. Quand il n'y aura plus d'esclaves en Amérique, [p. 376] ce roman ne sera pas plus vrai que toutes les anciennes histoires où l'on représentait invariablement les mahométans comme des monstres. Pas de haine ! pas de haine ! Et c'est là du reste ce qui fait le succès de ce livre, il est *actuel*. La vérité seule, l'éternel, le Beau pur ne passionne pas les masses à ce degré-là.

Pour ne pas tomber dans le travers de l'*actualité* et atteindre au « Beau pur », l'œuvre ne doit donc pas se fixer un but moral, ou pis, moralisateur ; seule la qualité esthétique de la représentation en tant qu'elle parvient à exprimer la vérité d'un être ou d'une scène peut présenter de surcroît une portée morale pour l'esprit du lecteur clairvoyant.

Flaubert lui-même n'a pas reculé devant la difficulté : il a mis en présence des maîtres et des esclaves dans une des situations les plus cruelles qui soient, celle où un père, grâce au pouvoir absolu qu'a un maître sur son esclave, sauve son propre enfant en envoyant à la mort le fils d'un autre. Cet épisode se trouve dans le chapitre XIII de *Salammbô* : afin qu'il ne soit pas sacrifié pour apaiser Moloch, Hamilcar substitue à son fils Hannibal un jeune esclave dont le père implore vainement la grâce. Cette scène a été conçue au mois d'octobre 1861 et elle a donné lieu à un échange de lettres nourri entre Flaubert et celui qu'il définissait comme sa « conscience littéraire », son ami Louis Bouilhet. Si les missives envoyées par le romancier ne nous sont pas parvenues, celles du poète et dramaturge sont connues et prouvent que Flaubert s'est confronté sans détour à la difficulté. Chaque scénario proposé a été analysé par Bouilhet, discuté et soupesé en termes de cohérence psychologique, de vérité historique et de réussite esthétique finale :

> Voilà comment je comprendrais l'attendrissement d'Hamilcar. Il joue une douleur forcenée en livrant le môme, il se tord dans son faux désespoir, il livre l'enfant (*avec joie, au fond*, c'est canaille et farouche, mais c'est vrai, car il se moque parfaitement du moutard et il *sauve son fils*). Donc, je le ferais jouer la même comédie, jusqu'au bout, mais je lui ferais un attendrissement *vrai*, des larmes même, si tu veux, quand il va trouver son fils dans sa cachette. Il l'étreint à lui faire peur. L'enfant ne comprend rien à cette terrible tendresse. Si Hamilcar a été dur vis-à-vis du père esclave, s'il lui a dit que la vie d'un enfant n'est rien, quand il s'agit du bien public, son émotion finale et secrète sera, je crois, un bon démenti à ses théories, et c'est humain, pour sûr, et Carthaginois par dessus le marché[24].

L'analyse de Bouilhet est tout à fait pertinente et c'est, en partie, grâce à ce dialogue serré qui rappelle à chaque fois le but à atteindre [p. 377] et juge à cette seule aune les moyens à employer, que l'épisode qui précède la « grillade des moutards » a pu éviter les écueils pointés par Flaubert lui-même dans *La Case de l'oncle Tom*.

Mais hors de toute réélaboration de la question de l'esclavage au sein d'une fiction, et si l'on excepte le seul moment où Flaubert a été confronté directement à l'esclavage en acte lors de

---

[24] Lettre du 5 octobre 1861 (*Correspondance*, t. III, 1991, p. 929).

son voyage en Orient, l'esclavage, pour lui, n'est pas une pratique qu'il s'agit de combattre : c'est, beaucoup plus largement, un moment transitoire dans l'histoire de l'humanité ou dans le développement d'un peuple. La critique de *La Case de l'oncle Tom* partait de cette donnée et Flaubert s'en explique plus précisément encore dans une lettre de 1857 :

> C'est parce que je crois à l'évolution perpétuelle de l'humanité et à ses formes incessantes, que je hais tous les cadres où on veut la fourrer de vive force, toutes les formalités dont on la définit, tous les plans que l'on rêve pour elle. La démocratie n'est pas plus son dernier mot que l'esclavage ne l'a été, que la féodalité ne l'a été, que la monarchie ne l'a été. L'horizon perçu par les yeux humains n'est jamais le rivage, parce qu'au delà de cet horizon, il y en a un autre, et toujours ! Ainsi chercher la meilleure des religions, ou le meilleur des gouvernements, me semble une folie niaise. Le meilleur, pour moi, c'est celui qui agonise, parce qu'il va faire place à un autre[25].

L'esclavage s'effacera de lui-même lorsque les conditions historiques de sa disparition seront réunies. Point n'est besoin de chercher plus loin, ni de tenter de hâter le cours des choses.

Aussi l'esclavage est-il le plus souvent réinvesti dans le discours politique et social de Flaubert comme un élément métaphorique ou une figure de style. Précisons cependant d'abord que l'écrivain est loin de partager la conception quarante-huitarde selon laquelle l'ouvrier contemporain serait une figure moderne de l'esclave, comme Sénécal l'affirme dans *L'Éducation sentimentale*[26], ou que le comte de Faverge le redoute dans *Bouvard et Pécuchet*[27]. Pour Flaubert, la condition des ouvriers français du XIX^e^ siècle, aussi difficile soit-elle, n'a rien à voir avec celle des esclaves. Aussi laisse-t-il libre cours à son indignation lorsqu'il annote l'ouvrage de Lamennais, *De l'esclavage moderne*[28]. Quand l'auteur, au terme d'un long développement relatif à la situation de complète dépendance dans laquelle le prolétaire se trouve vis-à-vis du capitaliste, conclut par cette question rhétorique : « Et qui, à ne regarder que le pur fait, sans égard au droit insolemment violé, mais reconnu, qui ne préférerait l'esclavage ancien ? », Flaubert, dans ses notes, substitue [p. 378] au point d'interrogation final un point d'exclamation qui souligne clairement son désaccord[29].

Bien plus, dans la conception politique de l'écrivain, le véritable esclave des temps modernes n'est pas l'ouvrier, mais Flaubert lui-même, en tant que victime de la tyrannie égalitaire en général, et du suffrage universel en particulier : « Qu'est-ce donc que l'égalité si ce n'est pas la négation de toute liberté, de toute supériorité et de la Nature elle-même ? L'égalité, c'est l'esclavage. Voilà pourquoi j'aime l'art. C'est que là, au moins, tout est liberté dans ce monde des fictions[30] ». Le jeune Flaubert rêvait de posséder mille esclaves parce que ce pouvoir fantasmé manifestait son élection et le distinguait de la masse. Avec l'avènement de l'égalité politique, les élus (ou ce que Flaubert nomme ailleurs les mandarins, les savants ou

---

[25] Lettre à M^elle^ Leroyer de Chantepie du 18 mai 1857 (*Correspondance*, t. II, p. 718).

[26] « […] l'ouvrier, vu l'insuffisance des salaires, était plus malheureux que l'ilote, le nègre et le paria » (p.215).

[27] « Il était plus heureux, ce pauvre peuple, quand les seigneurs et les évêques tempéraient l'absolutisme du roi. Les industriels maintenant l'exploitent. Il va tomber en esclavage ! » (*Bouvard et Pécuchet*, éd. Stéphanie Dord-Crouslé, Paris, Flammarion, GF, 2008, p. 345).

[28] Bibliothèque municipale de Rouen, ms g226 (6) f°176. Une édition en ligne de ces dossiers documentaires, soutenue par l'ANR, est en cours de réalisation par une équipe internationale sous la direction de Stéphanie Dord-Crouslé (http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr).

[29] Cet extrait est recopié dans la rubrique : « Excitation socialistes à la haine » (ms g226 (5), f°280) des pages préparées pour le second volume de *Bouvard et Pécuchet*.

[30] Lettre à Louise Colet des 15/16 mai 1852 (*Correspondance*, t. II, p. 91).

l'« *aristocratie naturelle,* c'est-à-dire légitime[31] ») ne sont plus reconnus comme tels ; leur valeur individuelle n'est plus prise en compte et chacun quelque soit ses capacités ne compte que pour un. Or comme le dira crument Flaubert après la Commune : « Tout homme (selon moi), si infime qu'il soit, a droit à *une* voix, la sienne. Mais n'est pas l'égal de son voisin, lequel peut le valoir cent fois. Dans une entreprise industrielle (société anonyme), chaque actionnaire vote en raison de son apport. Il en devrait être ainsi dans le gouvernement d'une nation. Je vaux bien *20* électeurs de Croisset ! L'argent, l'esprit et la race même doivent être comptés, bref, *toutes* les forces. Or, jusqu'à présent je n'en vois qu'une : le nombre[32] ! » Cette profession de foi explique le retournement que Flaubert fait subir à l'esclavage : en tant que membre d'une aristocratie naturelle dont la légitimité est battue en brèche par le suffrage universel, il se pose comme victime d'une oppression et se pense donc sur le modèle de l'esclave sous la férule de son maître.

Plus profondément encore, l'esclavage se vide concomitamment de l'essentiel de son contenu politique, philosophique ou économique. Il fait son entrée dans la catégorie désincarnée des « Opinions chic (ou chiques) » dont Flaubert décline la liste non exhaustive dans une lettre de 1866 : « être *pour* le catholicisme (sans en croire un mot), être pour l'esclavage, être pour la maison d'Autriche, […][33]. » La question n'est donc plus de savoir ce qu'est l'esclavage ou bien pour quelles raisons il faut ou non l'abolir. Le « chic » consiste simplement à prendre le contre-pied de l'opinion générale et à « poser » en soutenant les « paradoxes à la mode[34] » : tout est dans la posture et la jouissance de l'hétérodoxie. Point de surprise, donc, à ce que la « défense de l'esclavage » figure en bonne place dans le *Catalogue des idées chic* qui aurait [p. 379] dû accompagner le *Dictionnaire des idées reçues* dans le second volume de *Bouvard et Pécuchet*.

Plus encore, l'esclavage, dorénavant strictement dissocié de toute réalité humaine vécue, se spécialise dans un domaine donné, la religion, où il va efficacement jouer le rôle de pierre d'achoppement discursive. Le *Dictionnaire des idées reçues* s'en saisit (« christianisme a affranchi les esclaves[35] ») et Flaubert fait de ce thème un motif récurrent de ses romans. En grande conversation avec l'abbé Bournisien lors de la veillée du corps d'Emma, Homais reconnaît « admire[r] le christianisme » parce qu'il « a d'abord affranchi les esclaves[36] ». Au Club de l'intelligence, dans *L'Éducation sentimentale*, l'un des orateurs l'affirme : « L'Évangile conduisait tout droit à 89 ! Après l'abolition de l'esclavage, l'abolition du prolétariat » (p. 411). Mais c'est dans son dernier roman que Flaubert pousse à l'extrême le processus de la désincarnation de l'esclavage. En effet, de la même manière que les hérésies défilent devant les yeux de saint Antoine, l'esclavage devient prétexte à une bataille d'arguments aussi abstraits que contradictoires que se livrent le comte de Faverge et Pécuchet dans le chapitre IX du roman posthume :

Le comte croyant voir dans cette repartie une atteinte à la religion l'exalta. Elle avait affranchi les esclaves.

Bouvard fit des citations, prouvant le contraire :

---

[31] Lettre à George Sand du 7 octobre 1871 (*Correspondance*, t. IV, 1998, p. 384). Dans des perspectives différentes, voir à ce sujet Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres. De Flaubert à Proust*, Paris, Le Seuil, 1983, en particulier p. 271-282 ; et Gisèle Séginger, *Flaubert, une poétique de l'histoire*, PU Strasbourg, 2000, p. 64-79.

[32] Lettre à George Sand du 12 octobre 1871 (*Correspondance*, t. IV, p. 394-395).

[33] Lettre à George Sand du 29 septembre 1866 (*Correspondance*, t. III, p. 537).

[34] Ms g227, f°2.

[35] Article barré sur le ms g227 f°26.

[36] *Madame Bovary*, éd. Claudine Gothot-Mersch, Garnier, 1971, p. 336.

— « Saint Paul leur recommande d'obéir aux maîtres comme à Jésus. Saint Ambroise nomme la servitude un don de Dieu. Le Lévitique, l'Exode et les conciles l'ont sanctionnée. Bossuet la classe parmi le droit des gens. Et Mgr Bouvier l'approuve. [p. 350].

Pour écrire ce passage, Flaubert s'est appuyé sur les nombreuses notes prise à la lecture de l'ouvrage du républicain anticlérical Boutteville, *La Morale de l'Église et la morale naturelle* (1866). On y trouve la liste détaillée[37], de tous les zélateurs du christianisme (et plus particulièrement du catholicisme) qui ont justifié l'existence ou le maintien de l'esclavage, en partant du Christ lui-même (qui, comme le note Flaubert, « pas une fois, n'a protesté contre ») jusqu'à l'évêque contemporain Mgr Bouvier, en passant par tous les pères de l'Église sans oublier les papes. Par exemple, « Le pape Jules II [a] invit[é] tous les chrétiens à réduire les Vénitiens en esclavage », ou encore « La traite & l'esclavage sont rétablis par Bonaparte quarante-deux jours après le rétablissement du culte » (c'est-à-dire après l'adoption du Concordat). Ainsi, l'esclavage se trouve déconnecté de tout enjeu social ou politique effectif – de [p. 380] même qu'il se trouve privé de toute dimension morale. Il est relégué au simple rang d'argument dans une controverse anticléricale qui le subsume.

Certaines pages préparées en vue de la rédaction du second volume de *Bouvard et Pécuchet* révèlent même le franchissement d'une étape supplémentaire dans le processus de complet désinvestissement que Flaubert fait subir à l'esclavage : les discours qui le concernent n'y sont plus jugés qu'en fonction de leurs caractéristiques stylistiques. C'est peut-être déjà le cas lorsque le romancier indique sobrement dans les notes de lecture qu'il prend sur *L'Esprit des lois*, que le chapitre V du livre XV, « De l'esclavage des nègres », est un « morceau splendide[38] ». Certes, ce commentaire aussi élogieux que lapidaire n'implique évidemment pas que Flaubert ne souscrit pas à la dénonciation de l'esclavage opérée par Montesquieu. Mais l'efficacité pragmatique du procédé est certainement moins goûtée que la perfection stylistique de sa mise en œuvre. Et la question ne se pose plus lorsqu'on voit sous quelle rubrique Flaubert range certains fragments textuels dans son sottisier en construction. Ainsi, le romancier a pris en note d'innombrables volumes du *Dictionnaire des sciences médicales* pour préparer la rédaction du troisième chapitre de son roman. Il s'est longuement arrêté sur l'article « Nègre » et a pris une pleine page de notes[39]. L'une d'entre elles se présente ainsi : « ce fut en 1508 que les premiers esclaves nègres furent transportés d'Afrique à S^{t}-Domingue, par les espagnols "de sorte que l'exploitation du sucre & la traite, ou tout ce qu'il y a de plus doux & de plus amer au monde commença l'un avec l'autre" ». En face de ce fragment Flaubert a inscrit la mention : « Copier ». Et en effet, le fragment est repris dans la section « Rococo » des pages préparées pour le second volume, entre une évocation ampoulée des « sanctuaires voluptueux de la musique », issue d'un autre article du *Dictionnaire des sciences médicales*, et une curieuse comparaison des rues des villes avec « des canaux aériens dans lesquels se déverse le méphitisme humain par toutes les ouvertures des habitations qui les bordent des deux côtés », une comparaison que Flaubert a relevée dans un traité d'hygiène… Dans ce contexte, la *question* historique, sociale et politique de l'esclavage s'efface complètement derrière une formulation dont Flaubert pointe l'aspect grotesque et souligne la présence pour le moins inappropriée dans un article de dictionnaire médical.

Entre le mirage de l'esclave orientale fantasmée constitutif de l'imaginaire du jeune Flaubert et la réduction de la question de l'esclavage à son seul traitement stylistique, bien du chemin a été [p. 381] parcouru. Cela ne veut pas dire que la première a cessé d'exercer sa séduction sur

[37] Ms g226 (6) f°304 verso.
[38] Ms g226 (6) f°143.
[39] Ms g226 (7) f°119 verso.

l'esprit du romancier d'âge mûr, ni que l'esclavage soit un sujet vide de sens. Il appert seulement pour un Flaubert vieillissant que :

Les mots Religion ou Catholicisme d'une part, Progrès, Fraternité, Démocratie de l'autre, ne répondent plus aux exigences spirituelles du moment. Le dogme tout nouveau de l'Égalité que prône le Radicalisme, est démenti expérimentalement par la Physiologie et par l'Histoire. Je ne vois pas le moyen d'établir, aujourd'hui, un Principe nouveau, pas plus que de respecter les anciens. Donc je cherche, sans la trouver, cette Idée d'où doit dépendre tout le reste.

En attendant, je me répète le mot que le père Littré m'a dit un jour : « Ah ! mon ami, l'Homme est un composé instable, et la terre une planète bien inférieure[40]. »

[40] Lettre à George Sand de la fin décembre 1875 (*Correspondance*, t. IV p. 1000).